B. N. C.
FIRENZE
1074
24

1074.24

1074.24

B

1074. 2/1

LES

POURTRAICTS

DE

LA COUR

POUR

LE PRESENT.

C'eſt a dire

DU ROY, DES PRINCES,

&

De Miniſtres d'Eſtat & autres.

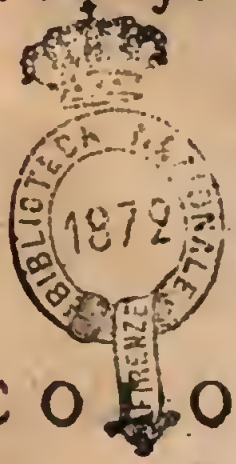

A

COLOGNE. 1667.

1074.24

LES POURTRAICTS DE LA COUR POUR LE PRESENT.

POur avoir quelque intelligence des affaires de la France, & de ses Interests, il faut connoistre les personnes qui Gouvernent, ou qui sont en quelque Consideration par leurs charges, ou par leurs qualitez. C'est Pourquoy nous commencerons par le Caractere des personnes Illustres & connues. Nous y adjousterons les differentes fonctions de leurs Charges: Nous distinguerons l'ordre des Conseils du Roy, & les differents Employs de la guerre, &

en ſuitte nous parlerons des Revenus, qui font ſubſiſter toutes ces choſes.

DU ROY.

Et de toutes ſes Preëminences.

Le Roy tres-Chreſtien eſt Fils aiſné de L'Egliſe, le premier des Roys de la Chreſtienté, par le Conſentement des eſtats Chreſtiens, & par l'aveu meſme des infidelles, qui dans les traittez de Henry IV. & le grand ſeigneur le nomment le plus grand Roy de la loix de Jeſus Chriſt, & proprement ſouverain. abſolu, & immortel en France. Il ſuccede touſjours par droict naturel, & en vertu de la loy ſalique de maſle en maſle eſt tousjours le plus proche du ſang a l'excluſion des femelles, qui ſe ſont touſjours contentées de l'honneur d'eſtre Dames de la France, & de la bonne volonté du Roy, qui fait tous leurs avantages ſelon le ſien, & ſuivant la grandeur de ſa-

sa dignité, & l'interest de son Estat. Childebert 1. de la premiere Race fut preferé aux filles de Louis 111. sans que personne ayt reclamé de cette election. Philippe 1v. de Valois fut preferé a Isabelle fille de france, & Reyne d'Angleterre, Louis x11. apres Charles v111. Francois 1. apres luy, & Henry 1v. apres Henry 111.

Le Roy qui Regne aujourdhuy est fils & succesſeur de Louis x111. petit fils de Henry 1v. descendant d'Anthoine de Bourbon Roy de Navarre, & de Robert de Clermont 4. fils de Louis le 1x. Toute sa genealogie se rapporte a Hugues Cajet le premier des Roys de la 3. Race. il est si bien fait, & de si bonne mine, que Don Jan d'Austriche l'ayant veu passér sans suitte, & sans le connoistre, Et la Reyne luy ayant dit *scavez vous bien voila le Roy*? Respondit, bien que je ne le connoisse pas, Madame je luy donnois desja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme les

mieux fait des Francois, & les plus digne de les commander.

Il veut estre maistre tout seul, & ne se veut point laisser gouverner de personne, il est hardy, fier, intrepide, parle fort peu, & bien a propos, constant dans ses Resolutions, fort secret & Judicieux. L'Ambassadeur de Portugal luy dit un jour, SIRE *j'accommoderay cette affaire* avec *vos ministres: Je n'ay point de ministres*, *Monsieur L'Ambassadeur*, repliqua le Roy, vous voulez dire nos gens d'affaires. Au Retour de Lion Monsieur le Cardinal, ayant esloigné d'aupres de sa personne quelquun qui luy estoit agreable, il dit en presence de quelques gentils hommes, qui me l'ont conté, *Monsieur le Cardinal fait tout ce qu'il veut, & je le souffre a cause des bons services qu'il m'a Rendu, mais je seray maistre a mon tour.*

Il se pique d'imiter son grand Pere, & mesme de le surpasser, ainsi qu'il temoigna un jour a Monsieur de Paris,

ris, qui luy en parloit : *Le Roy mon Grand Pere a fait de grandes choſes, & en a laiſſé a faire, ſi dieu nous fait la grace de Vivre encor 20. ans, je pourray bien faire autant, & encor plus que luy.* Jamaïs on n'a veu un Prince qui ſache mieux ſe faire porter Reſpect, & retenir chacun dans ſon devoir, & il fait tout cela ſans ſe faſcher & ſans temoigner le moindre chagrin. Je l'ay veu Meſme avoir une patience que perſonne que luy ne ſeroit capable de Conſerver. Un jour a Fontaine bleau il avoit donné ordre a ſon cocher du corps, de luy tenir ſa caleſche preſte, a 4. heures du ſoir, pour aller a la chaſſe : toute la Cour eſtoit preſte de partir, & les quarter heures eſtoient ſonneés, il y avoit desja long temps, ſans que le Caroſſe du Roy fut arrivé. Le Roy meſme ſortit plusieurs fois ſur le Peron, pour voir s'il n'eſtoit point venu : Cependant il eſtoit pres de 5 heures quand il arriva : le Roy en montant dans la Caleſche luy dit,

Cocher je vous avois dit que vous fussiez icy a quatre heures. SIRE, respondit, le Cocher, qui venoit peut estre de Boire, il n'est que quatre heures aussy: le Roy qui scavoit bien qu'il mentoit, luy dit *Marchez vous ferez mieux, & que cela ne vous arrive plus.* On m'assure. qu'il pardonne la premiere fois: fait une rude reprimande la seconde, & chasse sans remission a la troisiesme fois. Il veut que ses ordres soient executées inviolablement: Lors qu'il eust donné ordre d'arrester Monsieur Fouquet au Sortir du conseil, par Hazard Monsieur d'Artagnan le manqua, car il avoit pris une autre chaise que la sienne, & s'estoit retiré dans une petite allée a donner audiance a quelques personnes; Monsieur d'Artagnan fort surpris, & craignant, que Monsieur fouquet n'eut eu le vent de sa detention, & ne se fut eschappé secrettement, envoya vistement un Mousquetaire avertir le Roy qu'il ne se trouvoit point: Le Roy pour lors estoit

eſtoit occupé a eſcrire la priſe de ce ſurintendant a la Reine Mere, qui eſtoit demeurée a Fontainebleau, & ce Moſquetaire luy ayant dit cette nouvelle, ſans nommer perſonne, *allez dire a Artagnan, repartit le Roy, qu'il faut qu'il ſe trouve! & je le trouveray bien*! & ſe tournant vers Monſieur le Prince, il luy dit, C'eſt Fouquet, mon Couſin, que je fais arreſter, a cauſe qu'il tient toutes mes Fiances, & que j'ay mille peines d'avoir de l'argent de luy, & que je n'en puis tirer aucun compte. Monſieur le Prince, & tous les autres ſeigneurs furent fort eſtonnés de cecy, car ils n'en ſcavoient tous rien, & chacũ d'eux loüa la conduitte, & la Reſolution de ſa Majeſté.

Il eſt fort temperant, & on ne l'a jamais veu faire aucun exces dans l'abondance de tous les plaiſirs, non plus que de ſe mettre en colere avec tant d'authorité, ce qu'il monſtre qu'il ſe poſſede parfaitement, tout ce qu'on voudroit trouver a redire entre

tant

tant d'Excellentes qualitez; c'eſt la liberalité, & on veut dire, que la famille de Bourbon a cela d'origine d'aimer un peu beaucoup l'amas des Richeſſes, mais il a tresjudicieuſement ſatisfait a ce Repoche de puis peu, quand il a dit tout haut ces ſages paroles; *il faut que mes peuples me conſiderent comme un nouveau marié, qui commence a ſe mettre en menage, & qui doit avoir ſoin de ſ' eſtablir, dans peu de temps il s'en ſentiront, car je penſe a eux auſſy bien qu'a moy.*

Il ſçait les exercices avec avantage, les mathematiques, & principalement le traitté des fortifications, il ſçait mieux plus doucement & plus diſtinctement que tous les officiers commander ſes troupes. Il eſt fort bõ, & fort bel homme a cheval, & manje toutes ſortes d'armes avec la grace des maiſtres du meſtier, il danſe admirablement bien, & quoy qu'il ſoit maſqué on le reconnoiſt tousjours a ſon auguſte mine, & a ſa bonne gra-

ce.

ce. Il rit fort peu, & avec beaucoup de moderation, & il faut que le mot pour rire ſoit fin & bien donné, pour lobliger a l'approuver comme les autres. En fin il faut avoüer que le Grand Roy a toutes les qualitez & toutez les vertus, qui ſont neceſſaires pour Commander un grand Royaume comme le ſien, mais meſme qu'il eſt digne de l'empire de toute la terre, & qu'il ne luy faudroit pour cela autre choſe, que d'eſtre connu de toutes les nations, qui ſans doute deviendroient amoureuſes de ſes incomparables vertus, & ſe ſousmettroient a l'Empire le plus doux, & le plus reſglé, qui ayt juſques icy paru dans ce grand univers.

DE
LA MAISON
DU ROY.

Le ſage Salomon des ſon avencement

ment à la Couronne de son Pere ses bastit une maison telle que la St. Ecriture nous l'à representée avec cette ordre merveilleux, qui attira la Reine de Saba de venir admirer la sagesse & la Gloire ; Et ce puissant Monarque sous la conduite d'une femme illustre & digne du titre de Mere du plus grand Roy de la terre, je croy qu'on peut dire le méme, & quelque chose de plus du Monarque des Lis, qui regne aujourdhuy avec tant de Gloire par le soin & les belles impressions d'une Regente qui l'a conduit durant sa minorité, & la placé sur son Throne avec tant de Pompe & de Majesté apres avoir donné la paix à toute l'Europe. Ce superbe bastiment du Louvre continué avec tant d'ardeur, outre l'Admirable structure de mille autres lieux Royaux & Publiqs, cet eclat du throne & de l'authorité si Majesteusement soutenue, Cette admirable conduite dans l'establissement & reglement de

la

la famille Royalle, cette parfaite reunion de ſes Princes, cette paix qui fait eſperer les douceurs par toute le Monde, enfin cette Auguſte & Glorieuſe preſence de Louis Dieu donné qui a attiré non ſeulement une grande & ſcavante Reyne à venir voir & admirer ſes grandeurs, mais qui donne encor envie à toute l'Europe d'accourir au bruit de ſa renommée; ſont dés ſujets aſſez grãds pour eſtre comparez & meſme pour eſtre preferez à toutes les merveilles de l'Antiquité, & nous faire dire ce paſſage de l'eſcriture je vous dis en verité, que Salomõ dans toute ſa gloire ne fut jamais egal à ce Triumphant Monarque. Le deſſein du Louvre, de faire quatre grands Cours, ou l'on puiſſe mettre ſix mille homme en bataille. Et outre la regularité des baſtiments & leur induſtrieuſe Architecture, qu'on pretend devoir ſurpaſſer tout ce que l'art à produit de grand & de merveilleux dans le reſte du monde, on y cherche

la commodité pour y loger toute la famille Royalle, & tous les principaux Officiers de la Couronne. Ainsi on verra beaucoup mieux la grandeur & la magnificence de la Cour, quand elle sera tellement rassamblé, & attendant que cela se fasse j'en traceray icy un leger crayon pour servir de lumiere à ceux qui en veulent avoir quelque connoissance.

Toute cette grandeur & pompeuse suitte du Roy se peut rapporter ou à sa grandeur Royale ou à la necessité de son Auguste Maison, ou au plaisir de sa Majesté. Ceux qui son indispensablement attachez a sa grandeur seule, ainsy que les brillantes estoiles qui ne s'eloignent jamais du Soleil ou de quelque autre planete, sont la Reyne, & les Princes de son sang & quelque Princes estrangers, qui ont preferé l'honneur d'estre sous son Empire, à celuy de commander aux autres, ou d'estre soumis à quelque domination: Et parceque les grands sujets

sont

ſont plus jaloux du rang de leur ſervitude, que de celuy d'eſtre les Maiſtres des autres, il eſt indubitable que le Princes du ſang de France ont jamais cedé & ne cederont jamais la preſeance à aucun Prince du Monde pour ſouverain qu'il puiſſe eſtre, s'il n'eſt au rang des grandes puiſſances, & qu'il ne ſe rencontre avec eux en perſonne.

Nous en avons une infinité d'exemples & tout nouvellement celuy d'entre Monſieur & le Duc de Savoye à Lyon, a qui ſon Alteſſe Royalle ne voulut pas meſme donner la droite, quand il le viendroit voir chez luy, & qui empeſcha l'entrevue de ces deux Princes. Il eſt vray que Monſieur à traitté d'egal, avec le fils du Roy de Dennemark mais c'a eſté en veüe de l'infallible pretenſion qu'il à d'eſtre Roy de ſon pays, qui eſt conté entre les grandes puiſſances. Il eſt encor vray, que Monſieur le Prince ne luy à pas voulu ceder, & pour ce ſujet ils

ne se sont point rencontrez ensemble. Cette preëminence des Princes du sang esclatte beaucoup mieux aujourdhuy aprez la longue contestation, qu'ont eu les Princes de la maison de Lorraine avec les nostres, qui à enfin esté reglée depuis peu de jours en cette sorte. Durant les regnes passez de Henry II. Charles IX. & Henry III. Messieurs de Guise s'estoient acquis tant de credit à la Cour de France, qu' outre qu'ils s'estoient rendus maistres absolus des affaires sous la regence de Catharine de Medicis, ils s'estoient laisser flatter de quelque pretention à la Couronne, un certain Chanoin de verdun avança dans un livre qu'il fit imprimer, quils'estoient descendus de Charles de Lorraine, qui fut privé par les Estats du droit de succession à la Couronne de France, & Hugues Capet substitué en sa place, & quoy que cette genealogie fut fausse, ainsy que plusieurs Autheurs l'ont demonstré,

en

en leur monſtrant leur origine dans celle de Comtes d'Alſace. Neanmoins. Meſſieurs de Guiſe qui eſtoient tous puiſſants dans le Royaume, ſe ſervirent bien de cette avantage. Car la neceſſité des affaires & la crainte de leur trop grande authorité ayant obligé Henry III. à leur accorder que les Princes du ſang cederoient la droite au chef de la maiſon de Lorraine, & que les Cadets la cederoient de meſme aux Princes du ſang de France. Nos Princes n'ont jamais voulus obeir à cette ordre ſe ſont tousjours oppoſez rigoureuſement, juſques a ce que le Roy de pleine puiſſance & authorité, & connoiſſant la juſtice de leur cauſe à donné ordre, que deſormais tous les Princes de la Maiſon de Lorraine, & meſme le Chef de la famille le cederoint aux Princes de ſon ſang, & pour cet effet il envoya ordre par Mons. de Tellier à Mons de Guiſe qui eſt icy le Chef de la maiſon d'aller rendre viſite à

Monſieur le Prince, & de luy ceder en toute rencontre, dans la maiſon meſme de ce premier Prince du ſang & d'en faire la meſme choſe a l'egard de tous les autres: ce qui auſſitoſt fut executé par Monſieur de Guiſe, & en ſuitte par tous les autres Princes de la Maiſon. Il y à une autre conteſtation de preſeance entre les Princes eſtrangers & les Ducs & Pairs. Ceux cy pretendent la droite auſſi bien que les Princes du ſang ſur les Princes eſtrangers, principalement dans les Grandes Ceremonies. ou ils pretendent de repreſenter des perſonnes touveraines en vertu de leurs dignifez qui ſont ſans doute les premiers de l'Eſtat. Il eſt certain, qu'ils ont eſte autrefois ſouverains mais tousjours vaſſaux du Roy & obligez à luy rendre honmage des fiefs de la Couronne. On attribue à Huges Capet leur elevation, car ce Prince pour ſe faire Roy accorda ſes Duchez & Pairies aux plus grands ſeigneurs, qui

pou-

pouroient luy faire plus d'oppoſition dans ſon avenement à la Couronne, il les rendit ſi puiſſants, qu'ayant un jour teſmoigné au Duc d'Aquitaine, qu'il ne trouvoit pas bon qu'il fit la guerre au Comte d'Anjou, & le Duc ne s'eſtant guere ſoucié de ce reſentiment le Roy luy fit demander, qui l'avoit fait Duc D'Aquitaine? il luy fit reſponce avec beaucoup de fierté que c'eſtoient ceux, qui l'avoient fait Roy. Bien qu'ils ſoyent aujoudhuy parfaitement ſouſmis à l'authorité Royalle, ils veulent pourtant encor maintenir ce reſte de grandeur à l'egard des Princes eſtrangers, & pluſieurs entre eux ne voulurent point ſe trouver à l'entree du Roy & de la Reyne dans Paris, apres leur mariage, parce que Monſ. le Comte de Soiſſons de la maiſon de Savoye ne leur voulut pas ceder le premier rang qu'ils pretendent, dans toutes les Ceremonies Royales en vertu de leur dignité. Neanmoins quelque grandeur

deur que ces Seigneurs de France ſe veuillent attribuer, ils en trouvent d'autres, qui leur veulent encor conteſter la preſeance, & marchent deſja d'egal avec eux & n'ont pas moins d'authorité dans le Royaume qu'eux. Nos Roys pour entretenir un agreable temperament dans leurs Eſtats, ont tousjours egalement conſideré la valeur & la juſtice, & pour ce ſujet ils ſont fait des Gentils hommes de la Robbe & de l'Epeé, & leur ont touſjours donné les meſme privileges, avantages & immunitez, ſans mettre entre eux aucune difference par ce qu'il eſt indubitable, que les Eſtats conſiſtent egalement par la force & par la Juſtice, ceux de l'Eſpeé s'ont pourtant voulu tousjours attribuer quelque preemenence, mais ceux de la Robbe ont ſagement pris ſur eux une ſuperioritè, dont ils ne ſe ventent pas, en effet ils diſpoſent Souveranement des biens, de la vie & de l'honneur des autres, ſous l'au-

l'authorité Royale dont ils ſont couverts, & jugent aſſis ſur les fleurs des lis les plus illuſtres teſtes du Royaume, ſans en excepter meſme les Princes de ſang qui ſont obligez de leurs reſpondre. J'en ay veu un exemple durant les dernieres troubles en la perſonne de Monſr. le Prince, on luy avoit donne quelque apprehenſion d'eſtre encor une fois arreſtè apres la ſortie de priſon, ce qui cauſa ſa retraite à St. Maur. Le Parlement deputa deux Conſeillers pour aller trouver ce Prince, & l'inviter de venir au Parlement expoſer les raiſons de ſa retraite. Il y vient accompagné de ſon Alteſſe Royalle, de Mr. le Prince Conty, des Princes de Nemours de Guiſe & autres Seigneurs, qui s'y trouvent aſſemblez, la Monſieur le premier Preſident àddreſſant ſa parole à Monſr. le Prince, le reprit hardiment du deſſein qu'il avoit pris de ſe retirer de Paris en tumulte, & luy dit qu'ils le rendroient reſponſable

ſable de tous les Deſordres qui en arriveroient & que c'eſtoit la donner des ouvertures à une Guerre Civile pendant la minorité du Roy, qu'on ſçavoit bien à la Cour, qu'il avoit des intelligences ſecrettes avec les ennemis du Roy, & qu'il faiſoit Fortifier des places, & entre autres celle de Bellegarde, à quoy Monſr. le Prince reſpondit auſſi Vigoureuſement, que s'il y arrivoit du trouble en France, ils en ſeroient la ſeule cauſe, & qu'ils avoient donné commencement à tous les deſordres: Que par luy il deteſtoit de tout ſon cœur tous les deſſeins d'evenement, & que pour les intelligences qu'on luy reprochoit, cela eſtoit formalement faux, & qu'on en pouvoit produire la moindre preuve contre luy, quil eſtoit auſſi peu veritable qu'il fit fortifier aucune place, & que dans Bellegarde qu'on luy objettoit particulierement il faiſoit ſerment de S. A. Royalle & de la Cour, qu'on n'y avoit pas remué

une

une seule pelerée de Terre, sur quoy Monsieur le premier President aussi hardiment qu' au paravant reprit la parolle, & luy dit que toutes ses paroles estoient belles & bonnes mais que quelque fois les intentions estoient bien contraires à ce qu'on disoit en suite s'emporta à luy faire une forte reprimande en ces termes. Il fait beau voir le Prince de Condé demeurer dans son Palais au Fauxborgh St. Germain, & ne daigner passer le Pontneuf pour aller saluër le Roy son Maistre & son seigneur; cela semble se cautionner & se baricader de l'autre costé de la Riviere contre le Louvre, & que dirons les Estrangers, Monsieur, quand ils apprendront ce procedé du Prince de Conde en vers le Roy? Monsr. le Prince repartit encor aussi vigoureusement que la premiere fois que S. A. Royalle l'avoit averty de ne le faire pas, qu'il ne respondoit point de sa Personne, que le Cardinal Mazarin

rin regnoit encor dans l'eſprit de la Cour. Ou ces ennemis eſtoient les plus forts, & le menaçoient d'une ſeconde priſon. Mais qu'il prennoit encor à tesmoins tous les diſordres, s'il en arrive, ſi vous ne portez fidelement au Róy & à la Reyne mes juſtes raiſons, & mes treshumbles remonſtrances. Cette conteſtation de preſeances entre le Preſidants & les Ducs & Pairs s'eſt reſveillé plus que jamais depuis peu à cauſe de ce qui eſt arrivé en une proceſſion ſolemnelle, Je croy que c'eſtoit le Jour de la Feſte de Dieu derniere. Les Lacquais de Monſieur le Preſident des Meſmes ſe voyans les plus forts prirent le premier rang ſur ceux de Monſieur le Duc de Briſac, il y euſt grand debat pour çela; Mais il fallut que ceux du Duc cedaſſent à la force & au nombre, ſur quoy les Ducs ont fait leurs plaintes, avec beaucoup d'empreſſement & ont demandé juſtice à la Cour, chacun s'eſt defendu

de

de ſon coſté, & les Ducs tout nouvellement ont produits leur manifeſte & l'ont preſenté au Roy pour en ordonner. On dit que ſa Majeſté doit aller Mercredy au Parlement pour ce ſujet, & donner ordre à Monſieur le Chancelier de recuiller l'avis des Ducs avant celuy des Preſidents, d'autres plus clair voyants à mon advis diſent que l'affaire s'accommodera, de la ſorte que les preſidents, au Parlement tiendront le premier rang & par tout ailleurs le cederont aux Ducs & Pairs & principalement aux grandes Ceremonies & entrées de triumphe, ou l'eſpeé ſemble avoir plus de droit que la Robbe, nous en attendons l'iſſüe.

Le Caractere ou le Pourtraict de la Reyne Mere.

Anne Marie Maurice d'Auſtriche Fille de Philippe III. Roy d'Eſpagne fut mariée à Louis XIII. Roy

de France & de Navarre. Le Mareſchal d' Ancrê fit ce Mariage & mena le Roy à Bourdaux pour ce ſujet tandis qu'une Armeé amuſoit la ligue des Princes en Champagne. Elle a eſté long temps ſans avoir des Enfans, & enfin elle à eu le Roy & Monſieur ſeulement ſans aucun fille ni autres maſles. Apres la mort de Louijs XIII. elle ce fit declaré Regente & c'eſt ſervie des conſeils, & de l'adminiſtration de Monſieur le Cardinal Mazarin durant le terme de ſa regence, & de la minorité du Roy. Le commencement de ſon miniſtere fut aſſez heureux & aſſez paſſible, car pour gaigner la faveur & l'amitié des grands il verſoit les graces du Roy à pleine main & ſans beaucoup de diſcernement, ſe contentant d'engager pluſieurs perſonnes à ſon partie, en leur faiſant part de ſa faveur & de ſon authorité. Il penſa d'abord auſſi à s'appuyer par des grandes alliances & pour cela il fit venir de ſes nepu-

eux & de ces niepces, & autres de ſes parens qu'il fit elever à la Cour, & à l'air de France, dans la grandeur & dans les hautes eſperances pour l'avenir. Mais nous parlerons de ce Miniſtre, dans un chapitre que nous ferons de luy & de ſa conduite.

La Reyne Mere eſt une Princeſſe vertueuſe bonne d'un eſprit pacifique & d'une pieté exemplaire. Elle ne manque point de reſolution, ny de conduite pour les grandes affaires, ny de bonne volonté pour le bien public, Elle à fait voir cette haute fermeté devant les troubles de ſa regence: lors qu'elle voulut employer la force contre Paris, & qu'elle dit à Monſieur le Prince à ſon retour de la bataille de leur ſouffrirez vous que l'õ faſſe affront à l'authorité du Roy parlant des barricades & de ce qu'il fallut relaſcher Monſieur Brouſſel aux cris d'une populace emuë, cette atteinte vous regarde. Monſr. le Prince reſpondit Madame, voila mon eſpee.

Pour le ſervice du Roy, & vous n'avez qu'a Commander. Elle fit voir encor beaucoup de reſolution dans l'entrepriſe ſur les Princes qu'elle fiſt arreſter par ſon Capitaine des Gardes, Mais ſon courage parut principalement apres l'eloignement du Cardinal Mazarin, qu'elle prit en main les reſnes de l'eſtat qu'elle gouverna au milieu de la tempeſte, qu'elle fit declarer le Roy Majeur apres avoir pouſſé Monſieur le Prince en Guienne, & qu'elle fit arreſter Monſr. le Cardinal de Retz apres avoir flatté du miniſtere. Enfin elle parut ce qu'elle eſtoit, c'eſt à dire, bonne & pacifique dans le fond de l'ame, lors qu'elle à perdonné à ſes ennemis, ſans avoir jamais voulu ſe reſentir d'aucune injure & qu'elle à voulu la pàis malgré l'intention du Cardinal, juſques a luy commander de la faire en faveur de toute la Chreſtienté Elle eſt magnifique, ſans luxe & fait gloire de ſon origine & de ſon alian-

ce

ce. Elle à une pieté exemplaire, & ſes devotions frequentes ne ſ'entent rien d'affecté ny de ſevere, Elle monſtre ſa vertu ſans deguiſement, & prend plaiſir à faire du bien de la bonne ſorte, affin d'attirer tout le monde à la vertu par ſon exemple. Elle à fait baſtir le Val de Grace pour ſa retraite & comme une ſainte ſolitude ou elle va chercher Dieu loin de l'embarras de la Cour & de la confuſſion des affaires, Elle fait beaucoup de Charitè a des pauvres Convents & Communiautes a qui elle donne de quoy vivre & ſubſiſter dans la devotion, dans l'eſtude, & dans les autres exercices honneſtes. Elle à tousjours entretenu le plus qu'il luy a eſté poſſible la bonne intelligence dans la Maiſon Royalle & s'eſt maintenue tousjours par ſa vertu de Mere du Roy de France, de ſorte qu'elle retient encor aujourdhuy cette aymable authorité ſur l'Eſprit d'un puiſſant Roy, & d'un Grand

Prince qui l'honnorent tous deux parfaitement. Elle a fait le mariage du Roy avec la Fille du Roy d'Eſpagne, ſon Frere à preſent regnant, & les à remis par cela en une parfaite intelligence, au grand contentement, de leurs Peuples & de toute la Chreſtienté. Elle à fait paroiſtre beaucoup de moderation dans le pouvoir & dans l'abondance de toutes choſes & dans un Siecle perverty qui court aprez les richeſſes, ſans que rien puiſſe plus arreſter a remplir ſon avidité. Elle eſt demeurée ſeule ſans amaſſer aucun treſor, & s'eſt contentée de ce, que la nature, le droit, & ſa qualité luy donnent legitiment.

LE CARACTERE

OU

LE POURTRAICT

DE MONSIEUR.

Il eſt frere unique du Roy, un Prince

Prince fort beau, treſbon, & fort galand, il n'a pourtant point cette Majeſté egale a celle du Roy, ny ce fond de bonté genereuſe qui paroit en noſtre grand Monarque, il n'a pas cette haute ſerieuſité, ny cette fierté naturelle. Jl eſt doux, agreable, d'humeur enjouée civil & obligeant, complaiſant aux Dames, tousjours Gay, & agiſſant, curieux des choſes Belles & Rares, qui s'entend aux aſſortiments des habits, des meubles, des Cabinets, & ſe connoit parfaitement bien aux agréements, que l'art fait paroiſtre dans l'architecture, la peinture, la muſique, la perſpective & l'agriculture. Bien que ce Prince ayt tousjours eu une parfaite deference aux volontez du Roy, & une extreme Reſpect pour la Reyne Mere, il n'a jamais voulu fleſchir en faveur du Cardinal Mazarin.

Meſme on raconte, un jour a St. Germain le Cardinal ayant paſſé devant luy, & ayant oſté le Chapeau pour

pour le Saluer, il le Regarda ſans ſe lever, ny faire aucun ſemblant de luy vouloir rendre le ſalut. Le Cardinal ayant auſſytoſt paſſé, a l'appartement de la Reyne Mere s'en pleignit galament tout haut en ces termes. *Je ne ſcay ce que j'ay fait a Monſieur, qui me traitte avec tant de meſpris,* Je croyois eſtre mieux dans ſon eſprit, ne luy ayant jamais donné aucun ſujet de me traiter de la ſorte. La Reyne ayant fait appeller Monſieur luy fit mille reproches de cette action, & le menaça avec quelque ſorte d'indignation, de ce qu'il ne s'eſtoit point levé devant Monſieur le Cardinal: a quoy Monſieur reſpondit ſur le champ, *quand il euſt eſté le Pape, je ne me ſerois pas levé.* On le menaçoit de le chaſtier de cette parole, mais il s'expliqua galament en diſant: *on ne ſe leve pas devant le Pape, puiſque on ſe met a genoux devant luy, & j'aurois eſté oblige de faire de meſme.* Il s'eſt tousjours monſtré contraire au Procedé de ce miniſtre,

miniſtre, principalement a cauſe qu'il ne luy donnoit de quoy entretenir ſa maiſon, & ſes divertiſſements dans la ſplendeur & dans la Magnificence qu'il ſouhaitoit, & qui eſt deue a ſa qualité de Fils de France. Il a eſté nourry dans une grande crainte & dans un grand reſpect pour le Roy, ſans beaucoup de culture pour les lettres, & pour les exercices de la Guerre. Il s'eſt pourtant exercé par fois a monter a cheval, mais pas avec tant d'aſſiduité que le Roy. Il a une merveilleuſe preſence d'eſprit, pour dire ce qu'il veut, entre autres occaſions de la faire paroiſtre, celle cy n'eſt pas des moindres.

Il eſtoit avec le Roy a viſiter les baſtiments du Louvre avant la diſgrace de Monſieur Fouquet, & le Roy ſe pleignoit, qu'il n'avoit point d'argent pour la continuation de ce grand edifice. Sur quoy Monſieur reſpondit galament, SIRE. Il faut que Voſtre Majeſtè ſe faſſe ſurintendant

dant des Finances seulement un an, & elle aura de quoy bastir. Il aime la paix & le Repos, & ne se met guere en Peine du tumult & de la guerre. Il a pourtant suivé le Roy, & a enduré toutez les fatigues des voyages sans en estre incommodé, ny chagriné. Il a eu avant son Mariage beaucoup d'amitié pour Madame de Hourdon, & la Reyne pour decouvrir ses sentiments, luy dit un jour qu'il sembloit, qu'il fut amoureux de cette Dame, a Cause qu'il luy avoit envoyé des pendens d'oreilles de quatre mille escus en estreine, au premier jour de l'an.

Il Respondit que pour beaucoup d'amitié & de compassion, il en avoit veritablement, pour une pauvre estrangere hors de son Pays, & sans biens, & que c'estoit la raison qui l'avoit obligé a la regaler de ce present.

LE CARACTERE.

OU POURTRAICT

De

MONSIEUR LE PRINCE.

Monsieur le Prince Louis. Fils de Henry de Bourbon descendant de Louis Prince de Condé frere puis né de Henry IV. est un de plus grands cœurs de ce Siecle, & plus hardy Capitaine, qui ait jamais esté sans en excepter Alexandre, & Gustaphe Adolphe, il craint si peu le peril, qu'on a creu quelques fois, qu'il estoit plustost temeraire que Vaillant. Le Mareschal de Gassion, qui estoit un des plus braves de son temps s'y est trompé, & Monsieur le Prince s'est contenté pour le punir de faire voir, que sa valeur ne pouvoit recevoir d'atteinte par des impressions de timidité. à la Bataille de Rocroy ou ce Prince fit son coup d'essay, il ne temoigna

moigna jamais d'apprehenſion, quoy que le commencement fut fort deſavantageux a ſon partie, & qu'il fut menacé d'une epouvantable deroute, il ne ceſſoit d'agir, & de railler les fuyards pour les remener au Combat, & fit ſi bien par ſa reſolution, qu'il fit reſoudre tous les François a vaincre ou a mourir. Le Baron de Syrop un des plus reſolus de ſon armée le ſeconda merveilleuſement bien en ce grand Combat, & merita en cette journée le baſton de Mareſchal de France, mais cette recompenſe luy a manqué, & toutes autres avantages de puis ce qui a eſté pluſtoſt un effet de ſa mauvaiſe fortune, qu'un defaut d'eſtre connu, puiſqu'il s'eſtoit ſignalé aux jeux de tout le monde. Outre la Bataille de Rocroy qui fut, & ſon coup d'Eſſay, & ſon chef d'œuvre, il y a encor gagné trois autres batailles. Deux en Allemagne, qui ſont à Fribourg, & a Nordlingen, & y prit en 18. jours Philipsbourg, qui avoit

avoit ſoutenu dix huit mois le Siege Royal, & avoit reſiſté ſans eſtre pris a la valeur du grand Guſtave de Suede. La derniere Bataille qu'il gaigna fut celle de Lens, dont la Pompe, & la Rejouiſſance publique fut troubleé par le deſordre de Barricades, ou l'on vit tout l'eſtat en Confuſion, tout le peuple ſous les armes & le Palais Royal preſque aſſiegé, & tout ce remüement ſe fit au ſujet de Monſieur Bronſſel Conſeiller du Parlement, qu'on arreſta ce jour la, a cauſe de ſa vigoureuſe reſiſtence, a la Surcharge du Peuple. L'Authorité ſemble en ce Rencontre Violeé par l'obſtination des Pariſiens, qui obligerent les miniſtres de rendre ce priſonnier, & deux autres qu'on avoit pris avec luy, & toutte cette populace emüe demeura trois jours & trois nuits ſous les armes, ſans vouloir s'appaiſer, qu'on n'eut ramené celuy qu'ils appelloient le protecteur du Peuple, avec des acclamations de joye par

toute la Ville, ou il revient glorieuſement dans le Caroſſe de ſa Majeſté.

Monſieur le Prince employa toute ſa valeur pour venger cette ſedition, & ſa Reſolution eſtant priſe d'aſſieger Paris, il en ſortit de nuit avec toute la Cour, laiſſant tout le monde dans une effroyable conſternation. mais apres Beaucoup des travaux les choſes s'eſtant accommodées, la Cour revint a Paris, & tous les fruits de tant de peines ne furent que la hayne du peuple, a cauſe qu'il avoit le plus travaillé au chatiment de cette Grande Ville. Cependant Monſieur le Prince ayant ſi bien ſervy la Cour, en toute Rencontre penſoit avoir droit d'en eſperer des grandes recompenſes, & comme il eſt obligeant, agiſſant, & ſans repos, il preſſoit ſouvent le Cardinal en faveur de quelques uns des ſiens pour quelque charge, ou quelque Gouvernement.

Le Cardinal penſant a l'eloigner, luy preſenta le Gouvernement de Gu-

Gujenne pour celuy de Bourgogne, & Monſieur le Prince attendit volontiers a cette propoſition, tant a cauſe qu'il eſt plus honorable, par ce qu'il eſperoit d'avoir intelligence avec le Sieur de Marſin Lieutenant General en Catalogne qui eſtoit ſa Creature.

Mais cela ne l'ayant pu eloigner de la terreur par un attentat ſur ſon Caroſſe, qui en paſſant ſur le Pont Neuf, fut attaqué par des gens inconnus, qu'y tirerent dedans, & bleſſerent un Page, qui tenoit la place de ſon Maiſtre dans le fond. Monſieur le Prince faiſoit des grandes recherches de ſes ennemis cachez, & on en ſoubçonnoit deſja Monſieur de Beaufort, & Monſieur le Cardinal de Rets, mais Lors qu'il mettoit des ambuſcades, pour ſurprendre quelques uns des Complices, il ne prit pas garde, qu'il les mettoit pour le Conduire a Vincennes, ou il fut mené priſonner par l'ordre du Roy. On n'a Jamais Veu

un grand Courage ſupporter ſa priſon plus patient que luy : il donna luy meſme l'avis de le conduire a Vincennes par un plus beau chemin, ſe ſouvenant, que durant la Guerre de Paris ſon Canon s'eſtoit ambourbé dans celuy, par ou l'on le menoit.

Il ſortit de la Priſon apres 13. mois par l'intrigue du Cardinal de Retz, & du Parlement. Une lettre qu'il eſcrivit avec une crayon, & qui eſtoit ſignée de la main du Prince de Conty, & du Duc de Longueville, ſes freres Compagnons de ſa Priſon, & qui fut preſentée au Parlement, au quel elle eſtoit addreſſée, ſervit beaucoup pour ſon elargiſſement. Il s'eſt tousjours depuis defié du Cardinal, & a mieux aimé ſe retirer en Flandre, que de retomber entre ſes mains. Bien qu'il fut ſon ennemy, il n'en diſoit jamais du mal, mais il faiſoit voir, qu'il n'eſtimoit pas ſa Conduiſe. Il diſoit un jour, qu'il y avoit trois Perſonnes en France, qui faiſoient du Bruit. Mon-

Monſieur le Mareſchal de Tourraine, qu'il eſtimoit le meilleur, & le plus prudent Capitaine du temps, mais qu'il eſtoit malheureux, le Cardinal Mazarin qui eſtoit le plus adroit du monde pour le Cabinet, mais le plus timide de ſon ſiecle, luy meſme, qui n'avoit ny l'un, ny l'autre de ces deux avantages, mais qu'il eſtoit plus heureux. Il eſt retourné a ſon devoir, & s'eſt remis a l'obeiſſance du Roy, avec un attachement, qui fait voir qu'il n'en vouloit qu'a ſon ennemy le Cardinal Mazarin, avec le quel pourtant il s'eſt reconcilié. Il eſt Vaillant, Hardy, Genereux, Scavant, & le plus agiſſant qui ſe puiſſe trouver, il ne manque point de prudence dans l'occaſion. Il eſt preſentement attaché a l'Æconomie, & prend connoiſſance exacte de tout ce qui ſe paſſe dans ſa Maiſon, & apres la grande alliance qu'il a fait de ſon fils unique avecque une Princeſſe de la famille Palatine, il ne penſe plus,

qu'a leur amaſſer de quoy fournir a l'illuſtre depenſe qui ſe fait dans cette eſclattante maiſon.

LE CARACTERE
OU POURTRAICT
De
MONSIEUR LE DUC.

Il eſt un jeune Prince qui ne rabat rien de la grandeur, & de la fierté de ſes Anceſtres, il eſt prompt, & agiſſant, & fait tenir une authorité tout a fait grande, ſur tous ceux qui luy ſont ſoumis. Il eſt pourtant aſſez froid, & fait toutes choſes avec prudence. Il ayme beaucoup la Chaſſe, juſques a ſe faire malade pour ce divertiſſement, ainſy qu'il le fit a Fontaine bleau. Il a fort bien eſtudié & parlè diverſes ſortes de langues. Il hait les grandes ceremonies, & les lóngs diſcours, & expedie fort viſte & avec adreſſe

adreſſe ceux qui ſe preſentent a luy pour quelques affaires: il promet beaucoup a l'avenir de ſa perſonne, & il a le Cœur, & la capacité d'imiter les exploits de Guerre de ſon Pere.

On veut, qu'il aye part au Royaume de Pologne. Il eſt vray, qu'il eſt fils adoptif du Roy, & de la Reyne de ce Pays, a cauſe qu'il a eſpouſé la niepce de cette grande Princeſſe. Il fait toutes choſes fort bien, & ſans affectation. Il a la droite de ſon Pere, & je ne ſcay par quelle raiſon, les uns l'attribuent a une bonté paternelle pour luy, & c'eſt bien la ma penſée, d'autres diſent que c'eſt en Vertu de Nobleſſe qui eſt touſjours plus grande a la Meſure qu'elle s'eloigne de ſon origine. D'autres veulent que ce ne ſoit, que par la commodité de ſon Pere, qui ſe trouve mieux ainſi dans le Caroſſe qu'ailleurs, & tiennent cette maxime, que la premiere place eſt celle que les plus Eminents occupẽt, ainſi que la Reyne Mere, qui

occupe tousjours le devant de son carosse. Il se connoit fort aux beaux vers, & a la douceur de la Poesie, & prend plaisir a entendre des belles choses, & a les retenir. Il ne se divertit a toutes choses, & il faut qu'elles soient bien fines, pour leur donner son approbation, il dit son sentiment avec beaucoup d'Esprit des matieres les plus hautes de la Philosophie, & ce plairoit fort a la Magnificence, du jeu des balles, du train des Maisons, & des toutes les autres choses splendides, si Monsieur son Pere ne moderoit un peu ses inclinations, & n'en reigloit la depense, a des termes honnestes & dignes de son illustre famille.

LE CARACTERE
OU
LE POURTRAICT
De Monsieur le Prince de Conty.

Il est doux, debonnaire, & tout rem-

remply des belles qualites. Il eſt tres ſçavant en toute ſorte des ſciences, & s'eſt fait admirer publiquement dans la plus celebre aſſemblee de l'Academie par ſon grand eſprit, & pour ſa capacité a traitter des plus hautes matieres de la Theologie: mais outre toutes ſes grandeurs, & toutes ſes excellentes qualites, il a un fond admirable de bonté & de Vertu. Il mene une vie, qui peut ſervir d'exemple a toutes les cours, & fait voir qu'on peut eſtre grand Seigneur, & parfaittement homme de bien.

Il a une Vertueuſe Princeſſe qui le Seconde, admirablement dans ſon Zele & dans ſa Piete. & quand le Cardinal n'avoit jamais fait d'autre bien en France, que celuy de nous donner, une ſi rare Perſonne, qui fait tant de bien a tout le monde, on luy doit pour tousjours des louanges de ce bien fait, puis qu'il a ſauvé la vie par elle, a un million des Perſonnes pendant la famine, & a contribué au

ſalut

ſalut de plusjeurs ames, qu'elle a attiree a l'Odeur de ſa Vertu: ſi bien que ce Prince & cette Princeſſe ſont aujourdhuy les vrays miroirs de la pieté dans la grandeur & dans les richeſſes. Je ne parle pas icy de la beauté de Cette Dame, car bien qu'elle ſoit merveilleuſement dans ſa perſonne, c'eſt pourtant le moindre de ſes avantages, car elle eſt infiniment bonne, elle eſt extremement ſage, elle eſt ſi bien faiſſante & charitable. elle eſt enfin le modelle achevé de la perfection Chreſtienne. Ils ont un digne rejetton de tant de grandeur, & de vertu, qu'on apelle Monſieur le Comte, mais il eſt encor jeune pour pouvoir faire eſclatter en ſa perſonne les avantages de ſon origine. Tout ce qu'on en voit c'eſt une beautè raviſſante, & une Phiſinomie heureuſe, qui promet a l'avenir qu'il ne ſera pas moindre que ſes illuſtres Parents.

LE

LE CARACTERE OU POURTRAICT

De

Mademoiſelle de Montpenſier.

Mademoiſelle l'ancienne eſt de la maiſon de Bourbon, du Coſté de Pere, & de Mere. Gaſton fils de France Frere puiſnè de Louys XIII. Luy donna le ſejour, & Marie de Montpenſier ſa Mere premiere Femme de ce Prince tiroit ſon origine de Henry Duc de Montpenſier, & ce Henry d'un deuxieſme Cadet de la Maiſon de Bourbon dont la ligne droite avoit manqué à la mort du Conneſtable, & avoit recommencee dans Charles premier Cadet de cette Famille & le Second Cadet avoit donné les Princes de la Roche, Suryon, & Duc de Montpenſier, dont Marie Mere de Madamoiſelle eſtoit decenduë. Cette Princeſſe du ſang des Roys & des

Prin

Princes eſt hautaine, hardie, & d'une courage plus maſle que n'eſt d'ordinaire celuy d'une Femme. On peut dire avec verité qu'elle eſt une Amazone, & qu'elle eſt plus capable de Manier les Armes que le fuſeau. Elle le fit voir à la journee de St. Antoine, ou le ſalut de Princes eſtant deſeſperé, & ſon Pere n'oſant rien entreprendre, pour ſauver le party du Prince de Condé, qui eſtoit pres de ſa ruine, elle alla audacieuſement à l'Hoſtell de Ville prendre le Prevoſt des Marchands & le Gouverneur de Paris par la barbe avec des grands menaces, pour les obliger à donner un ordre à prendre les Armes aux Pariſiens pour la defenſe de ſon party, en ſuite de quoy elle alla prendre ſon Alteſſe Royalle ſon Pere dans ſon Palais, qu'elle amena comme malgré luy à la Baſtille, a fin de ſouſtenir par ſa preſence, ſon party Chancellant (Et tout ce remuement des Bourgois) entrepriſe trop hardie pour une Fille,

Fille, principalement contre un armée Royalle, meſme en preſence de leurs Majeſtez eſt action qui ne ſe peut preſque excuſer, que ſur l'emportement du ſexe, la minorité du Roy, & l'averſion Generale qu'on avoit alors du Cardinal Mazarin. Car elle fit tirer les Canons ſur l'Armée Royalle & facilita le retraite de Princes, à qui elle fit ouvrir les portes de Paris & ſauva par ce coup leurs troupes d'une defaite generale. Elle eſt fiere, entreprennante & libre à parler, & ne peut rien ſouffrir de tout ce que luy ſemble contraire à ſa penſée. Elle n'a jamais aimes les Miniſtres du Roy, ny de ſon Pere, parce qu'il falloit qu'elle eut quelque deference pour eux, Elle a eu autrefois la penſée de ſe marier avec Archiduc Leopold d'Auſtriche ſans le Conſentiment du Roy, ce qui obliga ſa Majeſté de luy donner des gardes, & luy fermer les paſſages de Flandres depeur qu'elle ne ſe jettat en-

tre les mains de celuy qui faiſſoit pour lors la Guerre à la France. On dit qu'elle à refuſé autre fois la recherche du Roy d'Angleterre durant ſa diſgrace, & c'eſt une faute de jeuneſſe à la quelle il n'y a plus de remede. Il eſt aſſez difficile que ſon cœur altier ſe puiſſe ſoumettre à la domination d'un homme quelque noble ou quelque puiſſant qu'il puiſſe eſtre. Elle eſt la plus riche Fille de l'Europe. Car elle jouit de plus de huit cent mille livres de revenu en fond de terres, Elle eſt de belle & grande taille, d'une mine maſle, & elevé d'une demarche libre & hardie, elle à un port majeſtueux, & un abord aſſez agreable, ſon humeur eſt impatiente : ſon eſprit actif & ſon cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend, & comme elle ne ſcait ce que ſoit que la diſſimulation & qu'elle dit ſes ſentiments ſans ſe ſouçier de quoy que ce ſoit, on croit qu'on a apprehendé a la cour qu'elle ne tèmoignaſt du de

plai-

plaisir de voir mariées ses Seurs Cadettes,& du second lit,devant elle,& on dit que pour cela, & pour quelques paroles eschappées ou escrites, elle a eu ordre de se retirer dans ses terres ou elle vit en liberté tousjours dans l'esperance d'estre bien tost rapellée à la Cour. Ou l'on fait des propositions avantageuse pour son mariage, on ne scait pas bien encor en faveur de quel Potentat.

LE CARACTERE
OU
POURTRAICT
De la Maison de Vendosme

Monsieur le Duc de Vendome nommé Cesar de Bourbon est Fils naturel de Henry IV. & de Madame la Marquise D'Estrée, dite la belle Gabriele. La tendresse excessive que le Roy son Pere avoit pour cette Da-

me, & pour ce fils faillit à le rendre legitime par un Marriage, & il en avoit fait une promeſſe en faveur de cette maiſtreſſe que Monſieur de Roſny deſchira en ſa preſence, auſſi que monſieur de Sully le raconte en ſes memoires. Il reſſemble beaucoup à ce grand Prince dont il tire ſa naiſſance, il eſt bien fait, & de bonne mine. Il eſt aſſez gay & homme d'eſprit, & ſur tout d'une bonté grande, d'une douceur, & d'une affabilité merveilleuſe. Il à eſté long temps eloigné de la Cour du Roy defunt avec ſa Famille; mais il eſt revenu à celle du Roy avecque tous les honneurs qui ſont deu à ſa naiſſance. Meſme ſa Majeſte l'a honnoré de la Charge de grand Admiral qui eſt preſque la premiere de l'eſtat, & en a accordé la ſurvivance à Monſ. de Beaufort Cadet de ſes fils, en ſorte qu'il eſt mieux en cour que jamais, & ſon grand âge & ſon experience l'ont rendu Capable d'un ſi haut em-

ploy,

ploy, dont il s'acquit avec toute la conduite neceſſaire, aydé par les ſoins & l'activitè de ſon fils. Mons. le Duc de Mercoeur eſt ſon fils aiſné, qui avoit eſpouſé une des Niepces du Cardinal Mazarin, & ce mariage s'eſtant fait en ſecret, il fallut enfin le decouvrir lors qu'elle fut groſſe de ce Prince, on ne parloit, pourtant que de faire cette alliance au commencement, à la quelle Monſ. le Prince ſembloit vouloir eſtre contraire par intereſſe de famille, mais la choſe eſtant énfin expliquée, on vit qu'il n'y avoit plus de remede, & que le Cardinal avoit joué au plus ſeur, de peur qu'il n'y eut de l'oppoſition en cette affaire. C'eſt un Prince libre, facil, & qui aime ſes divertiſſiments, il ne ſe ſoucie guere des intrigues de la Cour, Il eſt Gouverneur de Provence, ou il paſſe le temps fort en repos, & ſans la magnificence qui eſt naturelle a ſa maiſon. Monſieur le Duc de Beaufort eſt un Prince doux, humain, &

Civil au de la de sa condition. Il à este nommé par raillerie Roy des Halés durant les troubles, à cause qu'il estoit aymé & suivy de tout le Peuple, à qu'il ne refusoit jamais le coup de Chapeau. Il est adroit & de belle taille, fort blond, & bien à Cheval, on dit qu'il fait le coups de pistolet mieux que personne de France. Il en eust une funeste occasion aprez le combat St. Antoine, en la personne de Mr. de Nemours son beausere, qu'il tua sur le Champ, quoy que contre son gré & son inclination bien faissante quelque mauvais conseil de jeunesse porta Monsr. de Nemours à ce duel, & Mr. de Beaufort fut engagé par la necessité de se defendre. Il s'en retira aux Chartreux avec un deplaisir in explicable. Il a la survivãce de l'Admiraute & en cette qualite il commande sur Mer les Vaisseaux de sa Majesté, contre les barbares, & Pyrates de Thunis & d'Algiers.

LE

LE POURTRAICT
OU CARACTERE
De
MONSIEUR DE GUISE.

Il ny a perſonne dans L'Europe qui ne ſcache la grandeur de cette Maiſon ſous les derniers Regnes, leur clevation ſous Henry II. Leur accroiſſement ſous Charles IX. a qu' ils donnerent de la jalouſie tant a cauſe de leur bonne mine, que de leur magnificence, & en fin leur prodigieuſe authorité ſous Henry III. qui fut obligé pour la ſeureté de ſa Couronne, de faire tirer a Blois le chef de cette Maiſon avec ſon frere le Cardinal. Le Duc de Guiſe ſon fils fut propoſé pour Roy en France par les Eſpagnols, durant la ligue contre Henry IV. apres s'eſtre ſauvé du Chaſteau de Tours, ou le Roy le tenoit priſonnier.

Mais le Duc de Majenne le regardant comme Cadet de sa Maison ne put souffrir cet avantage, si bien que leur Division Servit a l'avancement des affaires du Roy, qui luy perdonna cette rebellion selon sa clemence ordinarie, le combla encor de ses bien faits, en luy donnant le Gouvernement de Provence.

Monsieur le Guise est aujourdhuy le seul qui reste de cette Famille, il retient de ses Ancestres beaucoup de belles qualitez, & sur tout celle de la Magnificence, qui semble luy estre naturelle. Il est des plus galants de la Cour, & a esté fort amoureux en sa jeunesse, il a aymé Madame la Princesse de Nevers, Sœur de la Reyne de Pologne d'une passion tout a fait Violente. Il a espousé la Comtesse de Bossu, l'une des belles Dames de Flandre, & estant en suitte devenu passionement amoureux de Madame de Pont, il a esté a Rome pour faire rompre son Mariage, a fin d'espou-

ser

ſer cette derniere. Elle luy correſpondoit parfaitement, & il pouvoit dire, qu'il en eſtoit aymé autant qu'il l'aymoit. Mais n'ayant peu obtinir cela du Pape, il paſſa par occaſion a Naplés, ou tout eſtoit en trouble par la revolte de Thomas Aniello: il ſe rendit d'abord conſiderable au peuple de cette grande Ville, & ſe flattant de l'eſperance de la conquerir au Roy moyennant du ſecours de France, il adjouſtoit dans la lettre, qu'il en eſcrivoit, *qu'il n'en demandoit pour toute recompenſe de cette glorieuſe expedition, que Mademoiſelle de Pont*: Sur quoy Monſieur le Cardinal ayant jugé cette lettre une expreſſion de paſſion foibleſſe de l'eſprit, & ne voulant point hazarder ſes troupes ſur les vaines aſſurances l'abandonna en cette occaſion, ſi bien qu' ayant eſté pris par les Eſpagnols, & conduit en Eſpagne priſonnier, il en eſt ſorty pendant les troubles de Gujenne, a la Requeſte, que Monſieur le Prince

en

en fit au Roy d'Eſpagne, penſant par la l'engager a ſon Party, mais parce que le Roy y avoit envoyé Monſieur de Verderonne pour le retirer, il s'en vint droit en cour, ſans vouloir voir celuy a qui il avoit quelque obligation de l'ouverture de cette affaire, & qui avoit obligé la Cour a ſe ſouvenir de luy, & a traiter en ſa faveur. Depuis il a vendu ou engagé preſque tout ſon bien ſur le deſſein de retourner encor a Naples, & ſur l'Idée de la conqueſte d'un Royaume. Il a ſans doute l'ame grande mais ſans meſure, ainſy il a depenſé tout le bien de ſa Maiſon, ſur quoy Madame de Guiſe (parlant un jour a la Reyne Mere, luy dit; *que Meßieurs de Guiſe avoient amaßè autrefois ſi grands biens, qu'ils avoient donné de la Jalouſie, & du ſoupcon de leurs perſonnes, mais qu'ils avoient un Heretier capable de deſtruire leur Maiſon, & de quoy oſter par la, toute ſorte d'apprehenſion de leur grandeur a l'avenir.* Il eſt bien fait, obligeant, doux,

doux, Civil, aymable, il parle juſte, & fait des vers, & s'entend aux belles choſes. Il a comme naturellement l'art de bien conduire les chevaux, & la Grace de paroiſtre plus que perſonne dans les Tournois & courſes des bagues. Il ſe plaiſt merveilleuſement a ces nobles exercices, & les entend mieux que tous les Eſcuyers de la France. Il a encor en France des Cadets de la Maiſon de Lorraine, & entre autres le Comte de Harcourt, Franc, Fier, & vaillant, ainſy qu'il a fait voir en beaucoup des rencontres, & principalement devant Turin contre le Marquis d'Eguux, qui avoit invité les Dames de Cette ville a voir faire un dejeune des Francois, & il fut luy meſme battu par le Comte de Harcourt, qui n'avoit qu' environ 7000. hommes, contre plus que 15000. Il a encor fait des efforts, qui ſemblent ſurpaſſer toute creance humaine, dans la priſe des Iſles de Saint Marguerite,

&

& Saint Honorat, avec fort peu des gens, & contre l'attende de tout le monde.

Il a fait encor la Guerre en Catalogne, mais avec moins de Succez, car il fut forcé dans ses retranchements devant Lerida. Il a encor Servy contre ce qu'on esperoit, a conduire les Princes du sang, Condé, Conty, & Longueville prisonniers au Havre. Il a la Charge du grand Escuyer de France, & Monsieur le Comte d'Armagnac son fils en a la survivance & on dit que tout lassé qu'il est, il demande encor au Roy d'estre employé dans le service, & de ne pas mourir autre part qu'a la Guerre.

LE POURTRAICT OU CARACTERE DE LA *Maison de Lougueville.*

Le Comte St. Paul devoit estre mis

mis auperavant le Duc de Guiſe, mais a cauſe de la declaration du Roy d'aggreer les Princes de la Maiſon de Lorraine aux Princes de ſon ſang, & de leur donner rang immediatement apres eux, j'ay ſuivy, cet ordre, qui n'eſt encor qu'en Ideé, & contre le quel ce Prince a fait ſa proteſtation, Je ne luy veux rien oſter pour cela de ſon Droit, c'eſt au Roy d'en ordonner: & veritablement ſa famille quoy que deſcendue de Jean Comte de Dunois, fils naturel de la Maiſon d'Orleans, a eſté declaré capable de Succeder a la Couronne, a cauſe qu'il a Servy plus que Perſonne avec la Pucelle d'Orleans a regagner le Royaume ſur les Anglois, qui l'avoient uſurpé du temps de Charles VII. Il eſt fils de Henry d'Orleans mort de puis peu, qui l'a laiſſé heretier de grands biens, & de plus grandes Vertus, car c'eſt un Prince de la plus belle eſperance du Monde. Il eſt tout remply du Cœur, d'eſprit, & de

belle grace, il eſt ſçavant, & ayme la ſcience, & la Vertu, en fin il promet de n'eſtre pas moindre que ſon Vertueux Anceſtre, qui a rendu de ſi ſignalez ſervices a cet Eſtat. Mais il eſt encor dans ces exercices, ou il reuſſit merveilleuſement & donne deſja de l'admiration a tout le monde. Son frere aiſné s'eſt fait Jeſuiſte, & l'a laiſſé unique heretier de la plus Riche Maiſon qui ſoit entre celles des Princes.

LE POURTRAICT DE LA MAISON NOUVELLE DE SOISSONS.

Celuy qui porte aujourdhuy la qualité de Comte de Soiſſons, eſt le fils puiſné du Defunct Prince Thomas de Savoye, & de Madame la Princeſſe de Carignan, Fille de la Veritable Maiſon de Soiſſons. C'eſt un Prince bien fait, doux, & civil, & qui

qui eſt comme l'aiſné de ſa Maiſon a cauſe que ſon aiſné eſt Surd, & muet. Il a eſpouſé une de Niepces du Cardinal Mazarin, & pour ce Sujet il eſt entré bien avant dans la faveur. Il poſſede la charge de Colonel des Suiſſes, qui eſt un des beaux employs de la Cour. Il eſt outre cela Gouverneur de la Champagne, & de la Brie, & enfin il eſt un des Princes mieux eſtablis dans ce Royaume. Il fut diſgracié ces années paſſees pour avoir voulu tirer l'eſpée contre Monſieur le Duc de Novailles, au Sujet de la femme qui diſputoit avec celle du Duc le droit de preſenter la Seruiette a la Reyne, mais il eſt en fin Retourné en grace, & eſt mieux que jamais dans l'eſprit du Roy.

LE POURTRAICT

DE LA

Maiſon de Courtenay.

Cette Maiſon quoy qu'illuſtre, &

veritablement ſortie des Roys de France, eſt aujourdhuy fort abbatue, & a moins que le Roy par ſa bonté ne ſe plaiſe a la relever, elle eſt en danger de demeurer entre les Familles, Princes, & de ſe contenter du ſimple tiltre de nobleſſe.

Il reſte encor de cette Maiſon le Pere & le Fils, appellez Princes de Courtenay, & un Chevalier de Malthe qui eſt le Cadet. Il n'eſt rien de plus vray, qu'ils ſont de la Maiſon de France, & ont perdu le droit de ſucceſſion a la Couronne par leur faute, & leur negligence, a cauſe qu'ils ſe ſont mes alliez, & ont changé les armes de France, qu'ils doivent touſjours retenir pour marques infalliblés de leur origine, ainſy ils ſe ſont deportez volontairement d'un ſi grand avantage, & ſelon le droit

Volenti non fit Injuria.

Ils ſont demeurez dans l'obſcurité quoy qu'ils ſe ſoient efforiez quelques

ques fois en vain de se relever. Il ya quelques autres seigneurs qui se donnent le Tiltre des Princes, comme les *Princes de Bouillon ou de Sedan. De la Rochefaucault.* De *Marsillac. de Tarante.* De quels le plus considerable par ses grands emploits est le Mareschal de Turenne, cadet de la Maison de Bouillon. C'est un Seigneur de grande conduite, & d'un admirable jugement. Il est prudent au miljeu des combats, & se Monstre intrepide dans le Peril : & quoy qu'il n'ayt pas tousjours eu tout le bonheur qu'il meritoit, il pasie neantmoins dans l'esprit des plus braves pour un des plus parfaits capitaines de son temps : quand il a commandé pour le Roy il a esté tousjours plus heureux, ainsi qu'on l'a pu remarquer par la prise de Stenlay, par le secours d'Arras, & par la prise des plus importantes places de Flandre, avant que la paix fut conclue. Au contraire a la Bataille de

Rhetel il perdit beaucoup de monde & penſa eſtre pris luy meſme. Il a eſpouſé la fille du defunt Mareſchal de la Force, de la quelle il n'a point d'enfants. Il n'a que le defaut de la Religion, fondé ſur une fauſſe maxime, qu'il faut qu'un homme meure dans la religion dans la quelle il eſt né, ce que ne ſe doit qu'a la veritable Egliſe. Il eſt homme de foy, & de parole a l'eſgard de tout le monde; & fait gloire de ne jamais manquer a ce qu'il a promis, ce qui fait qu'on ſe peut aſſeurer en ſa perſonne.

Il y a encor Monſieur le Mareſchal de Gramond Souverain de Bidache, c'eſt un des grands eſprits de la Cour pour le cabinet, & pour le conſeil, & qui ne manque pas de courage dans l'occaſion. Il obeit aveuglement a l'authorité, & on l'accuſe d'avoir donné la bataille de Honincourt, contre toute apparence de reuſſir: mais quand on luy a voulu imputer cette temerité, il a reſpondu, qu'il en

avoit

avoit l'ordre par escrit du Cardinal Richeljeu, qui avoit alors tout le pouvoir de commander, & ce fut lors que le Roy fut à Perpignan, & que le Cardinal estoit comme disgracié, que pour se remettre dans le pouvoir, & pour avoir moyen de se vanger de ses ennemis qui l'avoyent pousſé about par le moyen de S.A.Royalle, & Monsieur de St.Mare, il fit donner ce puissant escher au Roy eloigné de Paris, & des frontieres de Flandres, ce qui arriva ainsi que le Cardinal avoit projetté. Car le Roy surpris d'un coup si inopiné, & pensant que tout estoit perdu, dit tout haut Helas! *Je ne retourneray donc pas a Paris!* Car on apprehendoit pour cette grande ville denue alors de tout secours, contre une armee Victorieuse: Mais Monsieur de Noyers prenant son temps luy dit: SIRE, *il n'y a que Monsieur le Cardinal qui puisse parer a ce coup*: Si bien que le Roy l'envoya querir, & luy redonna tout le pou-

voir, & de prevoir a la seureté du Royaume, & de vanger de ses ennemis qui furent aussitost arrestez, & le Sieur de St. Mare, & Monsieur de Thou executez quelque temps apres a Lion, comme criminels de lese Majesté en la personne de ce premier Ministre.

LE POURTRAICT DU CARDINAL DE RETZ.

Monsieur le Cardinal est fils de Monsieur le General des Galeres appellé le Pere de Gondy Prestre de l'oratoire. Voila le sujet pourquoy il s'estoit rendu religieux; ce fut que parlant au Roy de quelque chose, il cita Monsieur de Liancourt pour le luy avoir dit: le Roy ayant fait venir Monsieur de Liancourt sur ce sujet, ce Seigneur nia qu'il eut dit la chose a Monsieur de Gondy: il eut fallu la des-

dessus se battre apres un sensible dementy, mais donnant son ressentiment a Dieu en faveur de cet amy, il resolut de quitter la Cour, & le monde, & se retirer chez les peres de l'oratoire. Son Fils pour lors Abbé de St. Berigre fut choisi pour coadjuteur de Monsieur son oncle premier Archevesque de Paris. Il a esclatté sous ce nom durant les troubles, qu'il fit un Regiment pour les Parisiens, qu'on appelloit a la cour par mocquerie les *Corinthiens*, a cause qu'il estoit nommé a l'Archeveschee de Corinthe *in partibus infidelium*. Il obligea la Cour a le faire Cardinal, comme malgré elle, car le Cardinal Mazarin ne pouvant rompre autrement le Party de la Fronde, dont il estoit des premiers, se resolut de le fruster du chappeau du Cardinal, & de le tromper, en dissipant cette ligue formee contre luy on luy accorda donc la nomination du Roy pour le Cardinalat Mais son fils partit aussi tost un courier

rier apres le ſien pour traverſer ſa promotion a Rome, de quoy s'eſtant douté, & en ayant donné avis a ſon Parent le Bailly Gondy Secretaire d'eſtat du Grand Duc de Florence, il employa tous ſes amis, & tous les reſſorts de ſon pouvoir en Italie, pour faire reuſſir l'affaire a l'avantage de ſa Maiſon, & pendant ce temps la ayant fait ſurprendre au paſſage le Courier du Cardinal Mazarin, on l'arreſta tandis qu'on expediaſt l'affaire a Rome, & qu'on obligea le Pape a tenir Chappelle extraordinaire, pour le nommer au Cardinalat: ſi bien qu'ayant eludé la fourbe du Cardinal par une autre, il commença d'eſtre fort ſuſpect a la Cour, & on la crut capable de grandes choſes. Il donna de la Jalouſie, & de de crainte au Cardinal Mazarin, en ſorte que pour le ſurprendre on le flatta du Miniſtere, & la Reine Mere ſemblant percher de ſon coſté. Cette extraordinaire faveur luy ayant enflé le courage,

rage, il conçeut l'eſperance d'y pouvoir arriver, il alloit au Pallais accompagné de ſes gardes, & faiſoit la Cour a la Reine avec beaucoup d'exactitude. Enfin eſtant un jour demeuré a ſon diſner la Reyne luy dit, qu'il allaſt diſner luy meſme, mais ayant attendu que la Reyne fut au fruict, & s'eſtant retiré avec reſpect, & de ſi bonnes paroles d'aupres de ſa Majeſté, il fut arreſté, ſur les degrez du Louvre par un Capitaine des gardes, qui luy fit commendement de par le Roy, d'entrer dans une chambre, ou on luy feroit a diſner, & en ſuitte il fut conduit a Vincennes, & quelques temps apres transporté au chaſteau de Nantes, & commis a la Garde de Monſieur le Mareſchal de Milleray.

Il eſchappa de cette priſon, & en courant la poſte pour ſe ſauver, il ſe demit une eſpaule. On Courut apres luy, mais ayant fait continuer quelques uns de ſes gentils. hommes a courir

courir la poſte par la route ordinaire, il trompa ceux qui le perſuivoient, & demeura caché, dans une grange, d'ou par apres il ſortit pour prendre un chemin de traverſe. Il ſortit du Royaume par l'endroit le plus prochain, & s'en alla ſe retirer au port St. Sebaſtian, qui eſt de la Domination d'Eſpagne.

Le Gouverneur ayant appris ſon arrivee en donna advis au Roy ſon Maiſtre, & ſuivant l'ordre qu'il en receut, il vint trouver Monſieur le Cardinal de Rets, & luy offrit 7000. piſtoles. Monſieur le Cardinal les refuſa, luy diſant, qu'il ne vouloit recevoir de l'argent, que du Roy ſon Maiſtre, & qu'il ne demandoit du Roy d'Eſpagne que le paſſage & la Seureté contre ſes ennemis, ce qu'il eſperoit de ſa bonté, le Gouverneur luy repartit, que le Roy d'Eſpagne eſtoit aſſez grand ſeigneur pour faire tels preſents, & qu'il ne pretendoit pas par lá gaigner a ſon Party une

perſonne de ſa condition, mais qu'il prioit de point refuſer cette liberalité. Monſieur le Cadinal s'eſtant obſtiné a ne rien prendre, quoy qu'il fut dans la derniere neceſſité; le Gouverneur retourna le lendemain avec 2000. Seulement, & diſoit, que le Roy d'Eſpagne ſon Maiſtre ſçavoit bien qu'il avoit beſoin de quelque argent, & qu'il luy feroit plaiſir, d'accepter cette petite ſomme: Sur quoy Monſieur le Cardinal ne voulant pas s'opiniaſtrer d'avantage, en accepta ſeulement 500. pour ſe conduire juſques a Toſcane, ou il avoit deſſein d'aller, & remerciant le Roy en la perſonne du Gouverneur, il partit le lendemain pour pourſuivre ſon Voyage. Il arriva a Florence, ou il fut bien reçeu, & traitté avec toutes les magnificences poſſibles: entre autres curioſitez qu'on luy fit voir dans le Pallais du Grand Duc, & dans ſes Galleries, il s'arreſta ſur un pourtraict de Jean de Medicis Cardinal &

General d'Armée, qu'il vit habillé ſans facon, & ainſi qu'on diſoit qu'il avoit couſtume d'eſtre; ſur quoy il dit, *ces Meſſieurs nos devanciers nos devanciers ne faiſoient pas tant de Ceremonie de ce temps la, & je crois qu'ils eſtoient plus gens des bien que ceux de noſtre temps.*

Quoy qu'il ayt dit dans ce temps la qu'en depit du Cardinal Mazarin, il mouriroit Archeveſque de Paris, il a pourtant fait voir un grand acte de Moderation, lors qu'il en fit ſa dimiſſion entre les mains de ſa Majeſté ſi fort qu'elle luy a tesmoigné, qu'elle le deſirot auſſii.

Il eſt ſans doute Genereux, Magnifique, & plein d'honneur & de vertu, Scavant, grand eſprit, & capable du miniſtere s'il eſtoit appellé.

LE

LE POURTRAICT DU CARDINAL BARBERINI DIT LE CARDINAL ANTHOINE.

Il iſt neveu d'Urbain VIII. & Cadet de ſa Maiſon. Il eſt grand Camerlingue de la St. Egliſe (Siege) & c'eſt en ſon nom, que toutes les affaires s' expedient apres la mort du Pape & durant l'election, d'autres il garde l'anneau du Souverain Pontife. Il eſt grand Auſmonier de France, Archeveſque de Rheims, premier Duc, & Pair de France, Abbé de Saint denis, il eſt né Commandeur des ordres du Roy, & a le droict d'Information de la vie, & mœurs des Chevalliers de l'ordre, & reçoit leur profeſſion de Foy. Cette charge eſt *Solſtitium Honorum* en France, le comble des hon-

neurs, cette charge a esté creée sous François I. en faveur du Cardinal Anthoine de Mendon, il preste le serment de fidelité au Roy, & le reçoit des autres Ecclesiastiques, Suivant la Cour des Evesques & Archevesques de France, grands Prieurs d'Aquitaine, d'Auvergne, de Champagne, & de quelques Abbes considerables. Il delivre les Prisonniers aux grands festes, ou au Joyeux avancement a la Couronne, & autres Ceremonies. Il dispose du fond des Aumosnes du Roy, il fait toutes les Fonctions sans dependence d'Autres Superieurs, & communique ce droit a qu'il veut. Il est doux, paisible, & accort, il aime la vie a la Francoise, il a autrefois gouverné les affaires de l'Eglise du vivant de son Oncle, & l'on dit que dans le temps de guerre avec le duc de Parme, comme il n'avoit pas toute l'experience de l'art militaire, il s'estudioit toute une nuit a faire une lettre equivoque aux generaux

neraux en leur donnant les ordres, a fin que si la chose reussisoit, il eut la gloire de l'avoir ordonné, & si elle ne reussisoit pas, il eut de quoy s'excuser sur ceux qui n'avoient pas bien compris le sens de ses ordres.

LE POURTRAICT DE *Monsieur le Chancelier.*

Monsieur Seguier sorty d'une Maison de la Robbe, a eu des Ancestres dans les principales charges de l'estat, l'on fait passer par quelques emplois de la Robbe, & arriver en suitte au Souverain de gré de Chancelier de France, qui est le premier de la justice. Il est prudent, & judicieux, il passe pour le plus scavant du Royaume, il declare les volontes du Roy, lors que sa Majesté tient son lict de justice, apres que le Roy a cominencé a parler, que pour se soulager

lager d'une longue harangue il adjouſte, *Mon Chancelier vous dira le reſte.* Il eſt aſſis aux pieds de ſa Majeſté ſur un Carreau de Velour noir, il preſide au grand Conſeil en l'abſence du Roy, & ſa charge ne luy peut eſtre oſtée qu' avec la vie. On luy oſte quelque fois les ſceaux, & le Roy commet une garde des Sceaux en ſa place, qui ſelle toutes ſes expeditions. Bien qu'il ſoit parfaitement ſoumis aux volontez du Roy, on luy a pourtant oſté les Sceaux en garde a Monſieur le Premier Preſident Molet, durant les troubles de Paris, il fut pourſuivy par des Canailles juſques dans l'hoſtel de Luynes, ou il fut contraint de ſe retirer, & ſe trouvoit la fort en peine ſur le point d'eſtre forcé, ſi Monſieur le Mareſchal de la Milleray ne fut venu le tirer de la main armèe. La crainte & la Jalouſie qu'il eut de Monſieur Fouquet a Fontaine bleau, fit qu'il ſuivoit le Roy par tout, & ſe montroit auſſi agiſſant qu'un

qu'un jeune homme meſme dans le Voyage de Bretagne, parce que le Roy avoit reſpondu a Monſieur Fouquet a ce qu'on dit, qu'il importunoit ſa Majeſté de luy donner les ſceaux, attendu le trop grand âge de Monſieur le Chancelier, qui le rendoit deſormais incapable de vacquer a cette charge : ne vous en mettez pas en peine, au retour du Voyage de Bretaigne je vous aſſeure, que les ſceaux ſeront dans Voſtre Maiſon, ce qui fut veritable, car tout fut ſellé chez luy.

Cependant Monſieur Fouquet qui n'entendoit comme ce la ſe feroit ſe contenta de cette parole, & Monſieur le Chancelier en eut une merveilleuſe apprehenſion, tachant de perſuader au Roy par ſes ſoins de le ſuivre par tout, qu'il eſtoit encor aſſez vigoureux pour ſe bien acquitter de cette charge. Voila une des raiſons qui les avoit rendu ennemis Monſieur Fouquet & luy.

Il aime ſa ſanté plus que toutes les choſes du monde, & n'eſpargne rien de ce qui luy peut prolonger ſa vie, il uſe perpetuellement des remedes & des nourritures pretieuſes, & ſe porte fort bien a l'âge de plus que 80. ans. Il marche touſjours avec des gardes, pluſtoſt pour marque de ſa dignité, que pour aucune apprehenſion qu'il ayt de perſonne. Il preſide a la Chambre de juſtice, mais Monſieur Fouquet a fourny plusjeurs chefs de recuſation contre luy, ne le voulant en aucune facon accepter pour ſon Juge. Il eſt prodigieuſement riche, & fort Oeconome, & n'ayant point des enfants maſles, ſa ſucceſſion, eſt devolvée a ceux de ſes filles dont le chefeſt Monſieur le Marquis de Coaslin.

LE

LE POURTRAICT DE MONSIEUR COLBERT

Il eſt né d'un notable Bourgeois de Rheims, mais ceux qui s'entendent fort aux Genealogies diſent qu'il eſt ſorty d'une des plus illuſtres familles d'Eſcoſſe. Il a eſté premierement Commis de Monſieur Tellier Secretaire d'Eſtat, & lors que Monſieur le Cardinal fut exeidé de la Cour, & qu'il ſe retirant en Allemagne, ayant demandé a Monſieur Tellier qu'el qu'un de confidence, a qu'il put fier quelques pierries de grand prix, & meſme de l'Argent, Monſieur Tellier luy donna Monſieur Colbert, comme un homme affidé, de qui la fidelité luy eſtoit connue, & comme il avoit ſa Maiſon a Rheims, qui eſtoit ſur le chemin de Paris a Cologne, le Cardinal luy remit entre les mains ce qu'il avoit de plus pretieux,

qu'il

qu'il reſervoit pour le beſoing, & qu'il laiſſoit en un lieu, ou il pourroit plus commodement en diſpoſer. Son Enimẽce logea auſſi deux jours chez luy, & luy commit ſoing de recevoir & de faire tenir toutes les lettres de Correſpondence, qu'il devoit envoyer ou recevoir de la Cour, il eſtoit d'autant plus propre a ce commerce, qu'il eſtoit alors moins connu ; & il s'en acquita avec tant d'exactitude, de fidelité, & de bonheur, qu'il meritaſt qu'on luy confiaſt de plus grandes choſes, Il fut auſſi des lors tout a fait bien dans l'eſprit de ſon Enimence, qui eſtant rentré en France, & retourné heureuſement a la Cour, le demanda a Monſieur Tellier, & le fit Intendant de ſa Maiſon, qu'il a adminiſtrée juſques a la Mort au gré de ce Miniſtre, ſi bien que ſon Eminence en mourant, & meſme dans ſon Teſtament, dont il eſt executeur l'a recommendé au Roy, particulierement, & a prié ſa Majeſtè, de ſe ſervir de luy

luy comme d'un homme bien esprouvé.

Le Roy l'a trouvé selon son desir, & capable plus que personne du Royaume de l'administration de ses Finances. C'est pourquoy ayant fait arrester Monsieur Fouquet, il luy en a donné toute la direction, & l'a honoré encor de la charge de Surintendant des bastiments, & Maisons Royales, & luy fait part (quand il luy plaist, des plus importants secrets de son Estat.

Il est indeclinablement attaché aux services & aux volontez de sa Majesté. Il est homme sans fastidie, saus luxe, d'une mediocre depense, qui sacrifie volontiers touts ses plaisirs, & ses divertissements aux interests de l'estat, & aux soins des affaires. Il est actif & vigilant, ferme & inviolable du costé de son devoir, qui fuit les parties, & ne veut entrér en aucun traicté sans en donner connoissance au Roy, & sans un expres commandement de sa Majesté, qui te-

temoigne n'avoir pas grande avidité pour les richeſſes, mais une forte paſſion d'amaſſer & de conſerver les biens du Roy, qui comme un homme intelligent & bien verſé dans la connoiſſance des finances, donne des bons avis a ſa Majeſté touchant le degagement de ſon Domaine, le rempliſſement de ſes Coffres, & l'augmentation de ſes Finances. Il a desja fait retourner au Coffre du Roy beaucoup de millions, qui avoit eſté detourné, diſſipé, & converty en propre par les traitans ou gens d'affaires, & ne ſe ſoucie guere de ſe faire beaucoup d'ennemis pour ce ſervice, & il ſuffit d'eſtre bien dans l'Eſprit d'un ſi puiſſant Maiſtre, qui peut le maintenir contre tous ſes adverſaires.

On dit qu'il a aſſuré le Roy, que dans trois ans il auroit retiré tout ſon Domaine, ce qui le rendroit le plus riche Potentat de la Chreſtienté, quoy qu'il ſoit desja dans cette reputation de tous les pays eſtrangers.

LE

LE POURTRAICT DE MONSIEUR TELLIER.

Il eſt ſorty de famille de la Robbe, & s'eſt elevé a cette charge tant par ſes ſoins, & ſa conduite, que par la faveur du Cardinal Richelieu, ayant eſté premierement Maiſtre de requeſtes. C'eſt un eſprit accort, diſcret, prudent, & il n'y a perſonne dans le Royaume, qui entend ſi bien les affaires de la guerre que luy, les moyens de la faire ſubſiſter, combien il faut de depenſe ſelon la quantité des hommes, ce qu'il s'eſt acquis par une longue experience. Il a la reputation d'eſtre tres riche en argent, & autres biens, & de ne le faire point paroiſtre. Il s'eſt tousjours maintenu dans l'exercice de ſa charge, & n'a jamais eu que la diſgrace feinte de ſon eſloignement durant les troubles. Car Monſieur le Prince s'eſtant

plaint, que le Cardinal eloigné de la Cour Gouvernoit encor l'Eſtat par le moyen de ſes Creatures, entre les quelles Meſſieurs Telliers & de Lionne eſtoient contez pour les principeaux. La Reine pour oſter tout ſujet de ſoubçon a Monſieur le Prince, les fit ſortir de Paris, & teſmoigna les vouloir esloigner de ſes conſeils, mais il ne furent pas un mois en cet eſtat. qui n'eſtoit qu'une diſgrace apparente. C'eſt un homme aſſez detaché de vanitez de la Cour, qui ne teſmoigne aucune ambition, & qui s'attache a ſa charge par le ſeul principe de l'honneur & du devoir, ſans ſe ſoucier ny de concurrences, ny d'inimitiès, ny de contrarietez, ſans pretenſions d'autres charges, ny de biens de fortune, eſtant dans un eſtat, on il ne trouve rien a ſouhaiter de ce coſté la.

Il a Monſieur ſon fils le Marquis de Louvais, qui eſt fort bien dans l'eſprit du Roy, & a qui ſa Majeſté a accordé

cordé la survivance, de son Pere dans la charge de Secretaire d'Estat, pour les affaires de la guerre.

LE POURTRAICT DE MONSIEUR DE LIONNE.

Il est de Famille Noble, & a esté premierement Secretaire de la Reyne Mere, & quand elle fut Regente, il s'avança dans les affaires d'Estat de ce Royaume, & Monsieur le Cardinal en mourant le recommanda particulierement au Roy pour ce Sujet. Il est un des plus prudents de l'Europe, & celuy qui a le plus de froid, & fermeté de l'esprit, ainsi que les Italiens mesme l'ont avoué lors qu'estant envoyé aux Cours d'Italie, ils firent tout ce qu'ils pouvoient pour l'engager pour se decouvrir, mais ils

ne purent avec toute leur addreſſe tirer aucune parole de ſon entretien.

Le Grand Duc, & toute la maiſon de Medicis le traitoient pour ce ſujet, & firent tout ce qu'ils purent, mais ils ne purent avec toute leur addreſſe tirer aucune parole de ſa bouche qui ne ſut fort indifferente. Il a eſté depuis Ambaſſadeur avec Monſieur le Mareſchal Grammont en Allemagne a l'Election de l'Empereur, & on peut dire que les deux plus adroits & plus ſages Politiques de France eſtoient pour lors enſemble a partager cette illuſtre negociation. Il eſt fort homme de bien & de conſcience, & ne ſe veut ſervir d'aucune perſonne, qui ne ſoit Vertueuſe & bonne, quoy qu'il ayt eu le malheur ces jours paſſez d'avoir dans ſa Maiſon un Traiſtre & infidel a ſon Maiſtre, au Roy, & a l'Eſtat; mais il avoit eſté choiſi par un de ſes Commis, & non pas par luy meſme; & ayant decouvert que ce ſecret ſe produiſoit

aux

aux Ambaſſadeurs eſtrangers, il l'a fait chaſtier ſelon ſes merites, apres l'avoir fait avouer, qu'il ne luy avoit jamais parlé. Il ayme la Vertu, & la ſcience eſt doux, affable, & d'abord agreable, d'une exacte fidelité pour les affaires du Roy: & quoy qu'il ſoit Secretaire d'Eſtat pour les affaires eſtrangeres, qu'il entend mieux que perſonne du Royaume, il eſt pourtant preferé a tout autre dans le Teſtament de Monſieur le Cardinal, pour donner inſtruction au Roy de toutes les affaires de Lorraine, avec le Duc Charles, qui eſt un des plus fins & de plus adroits de ce Siecle, & ce fut luy que ce Duc dit, qu'il faiſoit bon traicter avec luy, mais que cela ne dureroit que trois jours, il prit l'occaſion de ſa parole, & fit reuſſir la choſe, ainſi que l'on ſçait par le traicté ſigné de part & d'autre.

LE POURTRAICT DE MONSIEUR FOUCQUET.

Il eſt de Famille Bourgeoiſe, & pretend que l'origine en eſt noble. Il eſt parvenu a la Fortune par le moyen de ſon frere l'Abbé Foucquet, qui eſtoit dans les bonnes graces du Cardinal Mazarin. Il avoit emprunté de l'argent pour acheter la charge de Procureur General, & en cette qualité il a rendu quantité des bons ſervices au Cardinal dans le Parlement, & meſme pour tenir la main a la Police de Paris. Il eſtoit fort exact a pourſuivre ceux qui eſcrivoient contre ce Miniſtre. Il n'a pû neantmoins par tous ſes ſervices s'exempter de ſes ſoupçons, ce qui l'obligea a eſcrire le projet, qu'il a laiſſé de ſe defendre de luy, s'il en eſtoit attaqué. La faveur du Cardinal luy avoit procuré la charge de Surintendant, dans

la

la quelle il demeura seul apres la mort de Monsieur Servien, avec qui il avoit partage un temps.

Il a l'Esprit grand, & vaste, & le Cœur le plus magnifique du Royaume, sa haute ambition luy avoit fait prendre pour devise.

Quo non ascendam ?
Ou ne monteray je point ?

Et on a creu, que sa pensee estoit s'elever au ministere, mais le Roy ne voulant point souffrir, qu'un Sujet s'eleve a tant d'authorité durant son Regne, & cela reservant tres-justement a luy, le fit arrester il y a quelques années aux voyages de Bretagne, & le fit emmener a Vincennes, & de la a la Bastille. Il estoit liberal avec profusion, & on l'accuse d'avoir depensé une grande quantité d'argent pour les plaisirs, & pour regaler ses Maistresses,

On l'accuse encor d'avoir donné beaucoup de pensions aux grands de

la Cour pour les gaigner a ſon part, & qu'il avoit une opinion, qu'il n'y avoit aucune fidelité a l'eſpreuve de 50000. eſcus. On a veu encor un luxe exceſſion dans ſes baſtiments, ſes meubles, ſes curioſitez, & ſes caroſſes, & une eſpouvantable profuſion dans ſes banquets, teſmoin la collation qu'il fit au Roy à Veau de Vicomte, ou il employa 40000. eſcus au dire de tout le monde. Il a encor fait des grandes liberalitez aux Jeſuiſtes, aux quels il a donné une Bibliotheque, mille livres de rentes annuelles pour l'entretenir, & 80000. Livres pour un baſtiment dans leur College.

LE POURTRAICT DU PREMIER PRESIDENT DU PARLEMENT.

Monſieur de la Mignon ſorty de la

la famille de la Robbe) occupe cette grande charge qui se donne aux merites & a la capacité, elle ne se peut vendre non plus que celle de Chancelier, car elle n'a point de prix. Il represente la personne du Roy dans le Parlement, & ne reconnoist personne dans le Royaume au dessus de luy pour la justice, estant Chef d'une Cour Souveraine. Il a esté President long temps auparavant que d'arriver a cette premiere Dignité. Il est eloquent sans affectation, sçavant sans ambition, & un des plus sages testes du Royaume. Il est contraire aux Jansenistes, & a toutes les nouveautez il est si fort attaché aux auciennes coustumes, qu'il ne veut aucune alteration, ny dans la justice, ny dans les matieres de Religion, ny dans les maximes d'Estat. Il est inviolablement attaché aux interests de l'authorité Royalle, & reçoit tous les ordres de sa Majesté avec beaucoup de veneration, & de Zele pour les faire ob-

obſerver, on dit qu'il eſt homme des Jeſuiſtes, par ce qu'il eſt de leur opinion touchant la doctrine du temps, il eſt pourtant egal en tout ce qu'il fait, & ne refuſe pas d'entendre les raiſons des parties contraires, d'en juger avec Equitè de conſcience, & de faire droict a qu'il appartient. Il eſt grand homme de bien, fort charitable, aymant la paix, & la Concorde auſſy bien dans l'Eſtat, que dans la Religion, & on peut dire de luy, qu'il eſt un vray Pere commun de la Patrie, a qu'il donne tous ſes ſoins, & tous ſes veilles pour rendre a chacun ce que luy appartient, & chaſtier les meſchants, quand il les juge coulpables, qui ſont les deux parties de la juſtice, en ſorte que le Roy peut repoſer ſur luy de toutes les affaires du Bureau, qu'il adminiſtre avec une integrité inviolable.

LE

LE POURTRAICT
DU
MONSIEUR LE DUC
DE
ST. AGNAN.

Il s'eſt Signalé en plusjeurs rencontres au Service du Roy, & a fait voir en ſa perſonne, que la parfaite Galáterie ne r'ammollit point le courage d'un homme vaillant: mais il a fait voir toute ſa force & ſon addreſſe en une bizarre rencontre, ou il alloit de ſa perte aſſuree, & dans cet accident de la perte de pluſieurs honneſts hommes de la Cour. Trois hommes montes a l'avantage maſquez, & en embuſcade aupres d'un de ſes Chaſteaux de la Campagne l'attendoient pour le ſurprendre ſeul, & pour, l'accabler, comme infailliblement ils auroient fait, ſi ſon courage & ſa hau-

te

te resolution, ne l'eussent tiré de ce danger si evident de la vie.

L'Histoire en est si connue, que je n'ay pas jugé a propos d'en faire le recit plus au long. Il est le plus obligeant de tous les hommes, & je n'ay de ma vie veu personne, qui luy avoit parlé, qui n'en ayt tesmoigné toute la satisfaction possible. Il ayme plus que personne de la Cour les gens des lettres, & les belles choses, & s'y connoist jusques a faire luy mesme de fort belles pieces, entre autres la Comedie qu'il a composee pour divertir la Cour, le Voyage du Roy en Bretagne qu'il a composé en François en une nuict pour divertir sa Majesté qui le luy avoit commandé. Il est fort aymé du Roy a cause de son Esprit galand, & d'assez genereuses inclinations: il est fort raisonnable; qu'un si galand homme soit bien dans l'esprit d'un si grand Monarque, a qui il ne peut inspirer que des belles & des bonnes choses, car tout ce qu'il dit,

& tout ce qu'il fait eſt honneſte. On a autre foy donné a de telles perſonnes les Tiltres de Mignon ou Favory du Roy, aujourdhuy celuy de Confident eſt plus du temps. Mais il n'a point d'autre qualité que celle d'Epheſtion aupres d'Alexandre, & on peut dire qu'il ayme parfaitemcnt la perſonne du Roy, & qu'il en eſt le garde fidel, & le plus zelé ſerviteur de ſon Prince. Il parle agreablement & fort bien, il a un merveilleux abord, & une douceur, ſans egale dans la converſation, en ſorte que l'on peut donner pour le modelle d'un parfait Courtiſan, & d'un tres honneſt homme.

LE POURTRAICT DE MONSIEUR LE DUC DE CREQUI.

Ce Seigneur eſt ſorty d'un Mare-

schal de France, est premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & un des mieux faits de la Cour, des plus fiers, & des plus prompts. Il est Franc & libre, & retient assez bien le Caractere de son ancienne noblesse. Il ne se connoist point a dissimuler, a intriguer, ny a surprendre, il va droit en besogne, & soustient les interests du Roy avec fierté, & sans rien craindre, il est plus propre a la Guerre, qu' au Cabinet, aussy est il ne pour ce noble exércice. Il a pourtant est employé a l'Ambassade extraordinaire de Rome, qui se fait au Pape a son Election pour s'en resjouir avec luy, & par bien seance, le Roy n'estant point obligé comme les autres Princes a aucune deference au sainct siege, que de son bon plaisir & libre volonté, en quoy les Romains, & ceux qui les Gouvernent ont fort mal entendu leur devoir, lors que perdant le respect qui estoit du a la dignité de Monsieur le Duc de Crequi, & violant

lant les droits des gens en sa personne, & en celle de Madame l'Ambassadrice. Il faut icy remarquer que les femmes des Ambassadeurs en Italie prement la qualité de leurs maris, & comme tels ont rang dang toutes les rencontres. Mais la chose estant entierement accommodée, & la satisfaction donnee par Monseigneur le Legat de sa Sainteté, cette si facheuse querelle est terminée,

LE POURTRAICT DU DUC DE NOVAILLES.

Son origine est illustre, & d'ancienne Noblesse, toute sa Maison a esté tousjours recommendable pour sa fidelité, & son inviolable attachement au service du Roy. Il est un de quatre Capitains de Gardes du Corps de sa Majesté, & il est presque le seul qui commande dans le Louvre, & il

accompagne tousjours le Roy par tout, ou il plaiſt a ſa Majeſté d'aller. Il ſe met a la portiere du Caroſſe portant le baſton de Commandement. Il commande la Compagnie Eſcoſſoiſe, qui porte la bandeliere blanche. Bien qu'il ſoit un des vaillants hommes du Royaume, & de plus braves de ſon temps, il n'y a rien de ſi doux, & de ſi moderé que luy. Il fait ſa charge avec tant d'aggreement de tout le monde, qu'il eſt aymé & conſideré de toute la Cour, & ſes refus ont meſmes quelque choſe de civil, n'ayant rien d'aigre & de rebutant. Il eſt aſſurement un des plus obligeants de la Cour, car il ne trouve jamais moyen ou occaſion de rendre un bon office, qu'il ne le faſſe noblement meſme aux eſtrangers & inconnus, & quand il n'eſt pas poſſible qu'il oblige, comme il ſe conduit par les ſeuls mouvements de la raiſon, & qu'il ne ſe laiſſe jamais emporter aux caprices ou a la mauvaiſe humeur, qui luy peut

peut cauſer l'embaras du monde, il refuſe ſi civilement, qu'on ſe peut tenir tres content de ſon procedé.

Il n'y a point de Seigneur a la Cour, qui ne ſouhaite ſon amitié, point d'indifference qui ne le reſpecte volontiers, point d'eſtrangers qui n'aye un libre accez a ſa perſonne, quand il ſe preſente a luy avec civilité. Il eſt pourtant tres vigoureux dans les rencontres, & ne ſouffre deſordre dans la Maiſon du Roy, ny aux Poſtes ou il commande. Il parle peu, & bien a propos, & tousjours avec raiſonnements ſolides.

LE POURTRAICT
DU DUC
DE MAZARIN
ET
DE LA MILLERAYE.

Il eſt Fils de Mareſchal de Mille-

raye, grand maiſtre de l'Artillerie de France, a la quelle charge Il a ſuccedé auſſy bien qu'au Gouvernement de Bretagne, en qualité de Lieutenant General de la Reyne Mere. C'eſt un ſeigneur fort Vertueux & de grande pieté, on a dit meſme qu'il a eu dans ſa jeuneſſe la penſee de ſe faire Chartreux. Le Cardinal Mazarin l'a regardé comme celuy qu'il a voulu qu'il ſuccedaſt a ſes grandes poſſeſſions, a ſon nom, & a ſes armes, & il a eſpouſé ſa Niepce a cette condition, ſi bien qu'il eſt tres riche de tous coſtez, & fort puiſſant, ayant de plus la Principauté d'Elſas, & les bonnes graces du Roy, qui eſt encor un avantage plus grande que tous ceux, que je viens de dire. Il eſt fort poſé, parle peu, & fait toute choſe avec grande moderation, & quoy qu'il ſoit aujourdhuy un des plus puiſſants ſujets du monde, il ne s'en rend ny plus faſtueux ny moins acceſſible. Il reçoit tout le monde avec une grande bonté,

té, & fait les affaires du Roy avec toute la conduite & exactitude possible.

Il a traité avec les Princes du Rhin quantité d'affaires d'importance, & s'est acquis beaucoup de credit, & de reputation par sa Moderation, ayant refusé le Tiltre d'Altesse, qu'on luy vouloit donner a cause de la Principauté d'Elsas. Il prend encor le soin a cette heure de faire passer les troupes par un pont de bateaux pour aller au secour de l'Empereur contre les Turcs.

FIN.

Z 1074. 24

99 95 9148

1874.24

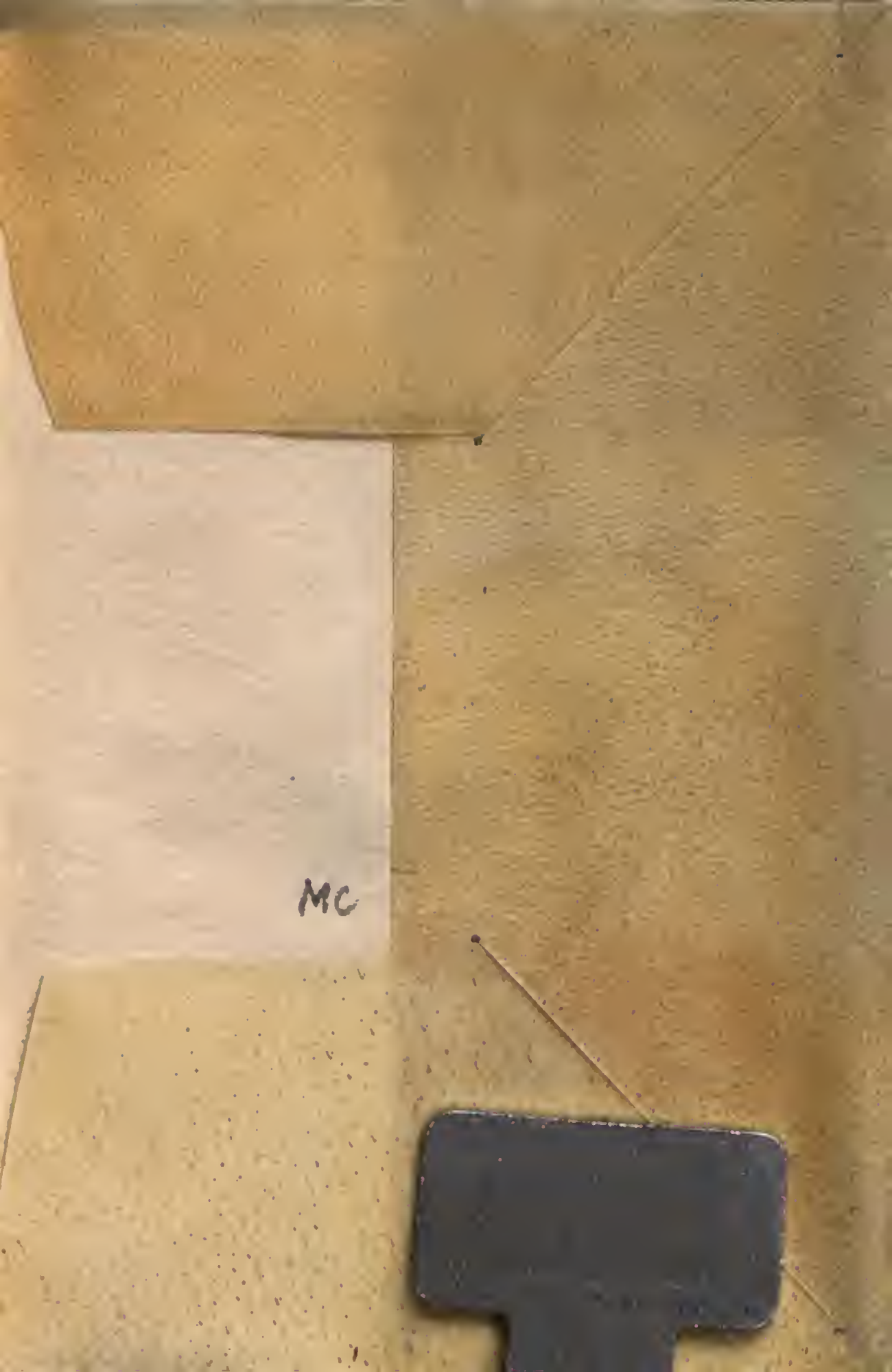
MC